



LIEU DE
formation



Site de Nérac

817 route de Francescas -
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 40 10
E-mail :
cfa.nerac@educagri.fr



PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.ORG

LES
objectifs

- Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement : élaboration de l'intervention et de son opérationnalisation
- Réaliser des travaux d'entretien en hauteur d'arbres d'ornement en sécurité : Tailles et haubanage
- Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement en sécurité : Démontage et abattage manuel directionnel

l'
alternance

Formation sur 1 an :

- 16 semaines par an au CFA soit 560H
- 36 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

LA
mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

l'
examen

- Evaluation en situation professionnelle
- Diplôme niveau 4



DÉBOUCHÉS



ELAGUEUR

Repère et reconnaît l'arbre ou les arbres sur lesquels il doit intervenir. Observe leur état et les contraintes d'intervention.

RESPONSABLE :

Des choix techniques qu'il met en œuvre. De la qualité du travail effectué et des contraintes d'intervention.



un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 10

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.ORG



AGROCAMPUS
ÉCOLE - APPRENTI - AGRICULTURE



*Plus d'infos sur notre site internet
www.agrocampus47.org*

V.06 /01/2026

CS

ARBORISTE GRIMPEUR

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 70% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration et permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1^{er} équipement pris en charge par la branche professionnelle

LES conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA :

- Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou de niveau 5 (Bac pro, BP, BTSA du secteur des aménagements paysagers ou de la forêt)
- Satisfaire au test probatoire
- Accueil travailleurs handicapés

(Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

L'hébergement

- Possibilité d'hébergement au CFA
- Restauration

